



# FORMATION TRÉSORIER CSE : MAÎTRISER LA GESTION FINANCIÈRE DU CSE



## DURÉE

7 heures  
/ 1 jour



## INTERVENANT

Formateur en analyse financière, expert du fonctionnement des CSE, avec une approche concrète et orientée pratique  
Formateur agréé par le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour dispenser la formation des CSE en matière économique



## NOMBRE DE STAGIAIRES

Maximum 10

## PRÉ-REQUIS

- Echanges avec notre intervenant pour préparer et personnaliser la formation

## PUBLIC CONCERNÉ

Trésorier, trésorier adjoint, secrétaire, secrétaire adjoint du CSE

## OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre le rôle et les responsabilités du trésorier du CSE
- Maîtriser la gestion financière et comptable du CSE
- Élaborer et suivre les budgets du CSE (fonctionnement et ASC)
- Appliquer les règles URSSAF et sécuriser les pratiques

SARL H2 Formation  
105 RUE DES MOURETTES, 26000 VALENCE  
www.h2formation.fr

contact@h2formation.fr  
Tel : 04 86 84 21 13



Enregistrée sous le numéro **84260374026**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

- Produire un rapport financier clair et conforme

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques ciblés pour maîtriser le cadre réglementaire et les fondamentaux du CSE

Études de cas concrets issus du terrain pour faciliter la compréhension et l'appropriation

Mises en situation et échanges d'expériences entre participants

Travail sur des documents réels (ordre du jour, procès-verbal, documents financiers...)

Analyses et échanges des cas spécifiques liées au secteur d'activité des participants

Adaptation du contenu aux enjeux et au contexte de l'entreprise

## ÉVALUATION & VALIDATION

Evaluation formative tout au long de la formation (Exercices et cas pratiques)

Evaluation des acquis en fin de formation

Certificat de réalisation

# CONTENU DE LA FORMATION

*Cette formation est prise en charge par l'affectation des heures de délégation des stagiaires et le financement sur le budget de fonctionnement*

## **RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DU CSE :**

- Rôle et missions du CSE
- Organisation de l'instance : président, secrétaire, trésorier
- Place et responsabilités du trésorier

## **LES RÔLES ET LES MISSIONS DU TRÉSORIER :**

- Désignation, mandat et responsabilités
- Obligations légales et risques associés
- Répartition des rôles avec les autres élus

## **LA GESTION FINANCIÈRE DU CSE :**

- Ouverture et gestion des comptes bancaires
- Assurance responsabilité civile du CSE
- Principes de base de la gestion financière

## **LA GESTION DES BUDGETS DU CSE :**

- Budget de fonctionnement : ressources et dépenses
- Budget des activités sociales et culturelles (ASC)
- Élaboration d'un budget prévisionnel
- Suivi et pilotage des budgets

## **LES RÈGLES URSSAF ET OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES :**

- Avantages et prestations : ce qui est autorisé ou non
- Risques en cas de non-conformité

- Bonnes pratiques pour sécuriser la gestion

### **LES SUIVIS DE COMPTE ET LE REPORTING :**

- Organisation et suivi de la comptabilité
- Outils de gestion et tableaux de suivi
- Élaboration du rapport financier annuel
- Présentation et communication aux salariés

SARL H2 Formation  
105 RUE DES MOURETTES, 26000 VALENCE  
[www.h2formation.fr](http://www.h2formation.fr)

[contact@h2formation.fr](mailto:contact@h2formation.fr)  
Tel : 04 86 84 21 13



Enregistrée sous le numéro **84260374026**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.